



Membre d'ELEN-EBLUL France
Réseau Européen pour l'Égalité des Langues
European Language Equality Network
Statut consultatif au Comité Économique et Social des Nations Unies

6, Plasenn Gwirioù Mab-den/
Place des droits de l'Homme - Ti ar Vro
29270 Karaez / Carhaix
Pgz : 02 98 73 20 58
kevre.breizh@orange.fr
<http://kevrebreizh.org>

Karaez/Carhaix, ar 14 a viz Mae 2014

COPIE

Courrier adressé à :

- M. Bertrand Rault, Délégué régional de France 3 Bretagne
- M. Patrick Visonneau, Directeur Régional de France 3 Nord-Ouest
- M. Rémy Pflimlin, Président Directeur Général de France Télévisions
- M. François Guilbeau, Directeur du réseau régional de France 3
- Mme Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication
- Mme Anne Brucy, Présidente de la mission sur l'avenir de l'offre régionale et locale de France 3

Objet : Quel avenir pour l'info en breton sur France 3 ?

Alors que nous attendons la publication prochaine du rapport de la mission de Madame Anne Brucy sur l'avenir de France3, et que le Pacte d'avenir pour la Bretagne prévoit le développement de la langue bretonne sur cette chaîne, nous tenons à vous faire part de notre vif mécontentement en déplorant la suspension ou la réduction des journaux télévisés en langue bretonne sur l'antenne régionale durant les vacances scolaires de Pâques encore cette année.

Les bien maigres 4 minutes 30 de midi ont été réduites à quelques 3 minutes ou tout simplement supprimées pendant cette période.

Nous vous rappelons que l'information quotidienne, accessible à tous, constitue un élément vital et une obligation essentielle pour l'expression de la langue bretonne dans la vie sociale comme le prévoit le cahier des charges de France Télévisions. Nous considérons qu'il s'agit là d'une mission sur laquelle le service public se doit d'être présent en permanence toute l'année faute de quoi il ne remplirait pas son rôle.

Cette mission a été rappelée à la France lors de son dernier examen en 2008 par le Comité des Nations unies sur le Pacte des droits Économiques, sociaux et culturels qui demandait que, pour les langues régionales, "des financements et des ressources humaines suffisants soient alloués dans l'enseignement public et à la télévision et à la radio dans ces langues".

On ne peut que rappeler aussi le rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne présidé par Rémi Caron et remis à Madame Filippetti en juillet 2013: « faute d'une volonté clairement affirmée de développer les langues régionales dans les médias audiovisuels, leur présence demeure limitée. Le nombre d'heures en langues régionales est jugé insuffisant par la plupart des spécialistes pour permettre une visibilité et une exposition des langues qui soit en mesure de pérenniser leur existence ». Le rapport préconise de « mieux prendre en compte les besoins de l'expression en langues régionales dans les moyens affectés au service public en région ».

Nous attendons donc de France 3 une augmentation significative des journaux d'information en langue bretonne, sur la TNT comme sur les autres moyens de diffusion et donc une augmentation des moyens pour une couverture plus complète des actualités de toutes sortes sur l'ensemble de la Bretagne.

Souhaitant une évolution significative et plus égalitaire du service public pour l'expression de la langue bretonne au quotidien,

nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Pour Kevre Breizh
Le président, porte-parole,



Tangi Louarn

Courrier transmis en copie à :

- M. Michel Barthen, Secrétaire général adjoint de la CIRCOM (Association européenne des télévisions régionales)
- Mme Brigitte Waltsburger, pour l'Antenne régionale de Strasbourg
- M. Jean-Marc Dubois, Directeur du développement de France3 et président de la CIRCOM

- M. Pierrick Massiot, Président de la Région Bretagne
- Mme Lena Louarn, Vice-Présidente chargée des langues de Bretagne
- M. Jean-Michel Le Boulanger, Vice-Président chargé de la culture et des pratiques culturelles
- M. Jean-Bernard Vighetti, Président du Conseil culturel de Bretagne
- M. Jean Hamon, Président du CESER
- M. Patrick Strzoda, Préfet de la Région Bretagne
- L'ensemble des Députés et des Sénateurs de la Bretagne historique